

Seite 5
ACTUALITÉS

PAYERNE

Christelle Luisier conserve la syndicature

2016 Elections communales

ÉLECTIONS Seule candidate, la syndique sortante a été réélue tacitement.

Comme prévu, Christelle Luisier a été reconduite tacitement à la syndicature de Payerne pour la législature 2016- 2021. Mardi 29 mars, elle était la seule candidate au poste à avoir déposé une liste. En vacances à l'étranger, elle a pris le temps de répondre à trois questions.

– Quel est votre sentiment d'être confirmée dans ce mandat?

– Je me sens reconnaissante envers la population et prends conscience de la responsabilité par rapport à la confiance qui m'est accordée. Ma volonté est désormais de former à nouveau une équipe soudée avec les sortants et les nouveaux car c'est le fondement préalable à tout travail municipal. Je me sens aussi l'envie de poursuivre le travail des dernières années et j'exprime ma reconnaissance envers mes collègues et les collaborateurs communaux.

– Si la législature actuelle n'est pas terminée, on peut imaginer que la prochaine se prépare déjà. Quels en seront les principaux enjeux?

– Comme en 2011, mon souhait est d'établir un nouveau programme de législature, qui permet d'avoir un fil conducteur pour lier l'équipe et qui nous engage envers la population. La nouvelle Municipalité décidera des principaux dossiers. On sait cependant qu'il y aura en tous les cas la construction de la nouvelle école primaire et du parascolaire y relatif, la deuxième étape de la restauration de l'abbatiale, la poursuite de la mise en valeur d'Aéropôle avec notamment la création de la société d'exploitation et la mise en place d'une ligne de bus. En termes d'urbanisme, le gros dossier sera celui du projet Migros, tout en maintenant un accent important sur la qualité de vie.

– Face à ces nombreux challenges, le principal défi ne sera-t-il pas de trouver les moyens financiers?

– Sur le plan financier, je suis sereine mais attentive. Les comptes 2015 s'annoncent meilleurs que le budget et s'agissant des investissements, nous avons déjà planifié certains gros montants, comme l'école, dans le cadre de nos réflexions, ce qui devrait permettre de ne pas bouger notre taux d'imposition. Bien entendu, il faudra toujours bien choisir nos priorités. SG

Christelle Luisier. PHOTO GUINNARD - A